

*Budget—M. Roche*

vu la création de la station radiophonique CHFA et du poste de télévision française de Radio-Canada, CBX-FT. Les sections du secondaire du Collège Saint-Jean et de l'Académie de l'Assomption ont été remplacées par une nouvelle école bilingue, l'école J.-H. Picard. Elle est fréquentée par plus de 500 élèves dont quelques-uns sont de familles anglophones.

En somme, les structures actuelles reconnaissent le fait français dans ma circonscription et tentent de l'aider à s'épanouir. Il existe encore des progrès à faire. Par contre, les réalisations récentes sont très importantes et témoignent de l'acceptation officielle du fait français en Alberta, et particulièrement à Edmonton.

[Traduction]

Une discussion des problèmes et des possibilités du Canada nous ramène inévitablement à notre constitution. Le comité spécial mixte (Sénat et communes) de la constitution a fait un excellent rapport sur les révisions nécessaires pour répondre aux exigences de la vie moderne. Pourquoi ne le met-on pas en vigueur? Le comité spécial mixte a touché le fond du problème canadien lorsqu'il a dit:

Une nouvelle constitution devrait être basée sur des considérations d'ordre pratique menant, d'une part, à une décentralisation accrue des pouvoirs gouvernementaux dans les secteurs concernant les politiques culturelles et sociales et, d'autre part, à une plus grande centralisation des pouvoirs ayant une incidence économique importante sur le plan national. Ces considérations d'ordre pratique révèlent également la nécessité de décentraliser de nombreux autres secteurs de l'administration fédérale.

Voici, brièvement, la situation. Le gouvernement fédéral est le principal intéressé dans les domaines de croissance de l'impôt, comme, par exemple, les impôts sur le revenu des particuliers et des corporations. Des impôts à croissance plus lente comme les impôts sur la vente au détail et les impôts fonciers limitent les provinces et les municipalités. En même temps, les provinces et les municipalités se trouvent aux niveaux de gouvernement qui font face aux besoins de services dont la croissance est la plus rapide. L'énorme croissance des frais de bien-être supportés par les grandes municipalités urbaines à cause du chômage a aggravé cette situation.

Le manque de coordination gouvernementale dans le domaine de l'urbanisme est révoltant. Nous avons maintenant une jungle inter-gouvernementale au Canada dont les trois paliers réclament plus d'argent à cor et à cri. La concurrence qu'ils se font sans se consulter affaiblit les programmes gouvernementaux; pendant ce temps, le contribuable finance une bureaucratie en pleine croissance. Il en résulte un esprit de confrontation dans tout le pays. Le gouvernement fédéral doit coordonner et soutenir, non pas dominer. La décentralisation signifie que l'on délègue autant de pouvoirs que le permet l'intérêt national aux niveaux provinciaux de gouvernement, et ensuite des provinces aux municipalités. C'est ainsi que les gens pourront contrôler davantage leur propre vie et s'intéresser davantage à leur propre destinée. Ottawa doit diriger, non pas dicter.

Le comité de la constitution nous a dit: «Des liens de communication plus nombreux et une coopération plus étroite s'imposent entre tous les niveaux de gouvernement.» C'est ce qu'on fait dans Edmonton-Strathcona. Nous avons une équipe intergouvernementale officieuse qui se compose du maire Dent, des échevins Menzies, Purves, McLean et Olsen et des députés provinciaux Getty, Crawford, Schmid, Koziak et moi-même. Ce sont essentiellement les mêmes électeurs qui nous ont tous élus aux trois paliers de gouvernement, et nous essayons de

trouver des façons de coordonner nos services. Nous avons tenu une deuxième réunion vendredi dernier pour planifier nos travaux de collaboration concernant un immeuble en hauteur pour les citoyens âgés, des services sociaux coordonnés et la mise en place d'un réseau de transport rapide sans perturber les communautés. Nous espérons présenter un rapport sur la collaboration intergouvernementale dans cette circonscription fédérale à la prochaine réunion nationale tripartite.

Les problèmes immédiats du chômage, de l'inflation et de la fiscalité nous pressent, il n'y a pas de doute, mais nous ne devons pas perdre de vue les problèmes globaux. Le Parlement doit attirer l'attention du pays sur les occasions et les responsabilités du Canada de contribuer à l'ordre dans le monde. Les astronautes nous ont montré que l'ensemble de l'humanité constitue un village global. La question la plus importante aujourd'hui est de savoir si notre monde deviendra une communauté ou une terre inculte. Les Nations Unies n'ont pas d'autre choix en tant que force principale pouvant instaurer à l'échelle mondiale l'ordre qui nous garantira la paix, la justice et le progrès pour tous. Les seules guerres que nous pouvons tolérer sont les guerres contre la pauvreté, l'injustice, la discrimination, l'ignorance, la maladie et la dilapidation de la planète. Toutefois, l'organisation des Nations Unies se bat pour sa survie et l'écart qui sépare les riches des pauvres s'accroît dans une économie mondiale déséquilibrée. Seize pour cent de la population mondiale, résidant surtout en Amérique du Nord, détient 75 p. 100 des richesses. Le nombre d'analphabètes dans le monde augmente, les luttes pour la libération sont fréquentes.

Les programmes d'aide mondiaux s'élèvent à 7 milliards de dollars par année, mais la valeur de cette aide est diminuée par l'inflation et la population mondiale augmente au rythme de 78 millions par année. En l'an 2,000, la terre comptera 8 milliards d'habitants, 6 milliards dans les pays sous-développés et 2 milliards dans les pays développés. Le dernier quart du siècle sera dominé par les gens de moins de 25 ans, dans une grande mesure aliénés et vivant dans des continents asservis. Le Canada peut contribuer très largement à la survie de l'humanité au cours de l'ère nouvelle. Nous pouvons décider si nous allons édifier un système d'humanisme économique sur notre planète ou permettre aveuglément à la technique d'élargir le fossé qui existe entre les hommes. Le Canada peut stimuler l'avènement d'une ère nouvelle de collaboration mondiale.

Notre but doit être de devenir une nation internationale, ouvrant des voies nouvelles dans les domaines de la recherche et de la formation grâce à une Agence canadienne de développement international élargie. Le Canada pourrait aider à la création d'une alliance entre les États du centre, du nord et du sud, de l'est et de l'ouest, qui saurait adapter les politiques d'expansion et de conciliation mondiale selon que l'exige la survie de l'humanité. Notre objectif doit être d'aller au delà de la notion d'aide à l'étranger, si nécessaire soit-elle; le développement international exige des circuits commerciaux organisés qui permettent aux pays pauvres de recevoir une part plus équitable des gains provenant des exportations. Le Canada a commencé modestement à diminuer ses droits de douanes, mais nous devons faire plus pour ouvrir nos marchés, pour que les pays en voie de développement puissent nous vendre leurs matières premières. Les entreprises canadiennes touchées par la hausse des importations doivent recevoir une aide compensatoire.